



Des métiers d'avenir pour un monde à inventer

ASSEMBLEE GENERALE

28 mars 2024

www.talentsdunumerique.com

Ordre du jour

10H30 - Première partie : Assemblée Générale Ordinaire Talents du numérique, présidée par Mehdi Houas

Rapport moral de l'association

Présentation des **travaux des Commissions et de l'Observatoire**

Rapport financier 2023 et Budget 2024, par les Trésoriers

Approbation du rapport moral 2023, des comptes 2023 et du budget pour l'année 2024 par les membres

Nominations des Administrateurs du collège entreprises

Election des Administrateurs du collège établissements

11H45 - Deuxième partie : Assemblée générale extraordinaire, révision de nos statuts

Conclusion du Président

AGO – RAPPORT MORAL



AGO - Rapport Moral

Nouveaux adhérents



AGO - Rapport Moral

Nouveaux partenariats



GÉNÉRATIONS NUMÉRIQUES ET AMI CMA

Un collectif au service d'une campagne de communication grand public

Rémi Ferrand, Délégué général

« Générations numériques » : un enjeu crucial pour notre secteur

Un besoin de résultats rapides, ambitieux et quantifiables

- Une **diffusion massive et large de nos messages auprès de nos différentes cibles** - objectifs à qualifier et quantifier et matérialisation à préciser avec l'aide de l'agence avant le lancement;
- Une **évolution notable et quantifiable du ressenti de nos cibles à l'égard du numérique et de ses métiers**, de leur familiarisation avec le secteur. A mesurer grâce à l'intégration d'une enquête ou sondage avant/après la campagne;
- **A court terme, une hausse des inscriptions dans les parcours vers le numérique et l'informatique, i.e vers les établissements de formation dédiés.**

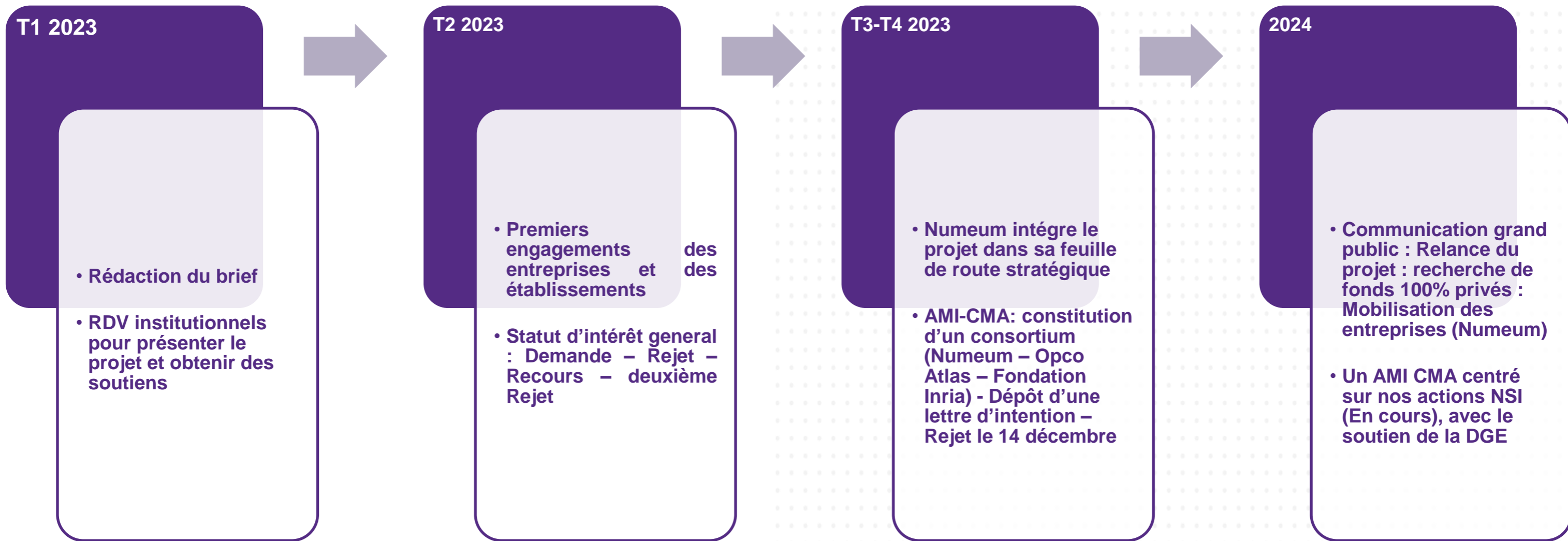


Axe 1: Nécessité de lancer rapidement une campagne à dimension nationale, avec une identité forte, portée par un collectif et un budget à la hauteur des ambitions.



Axe 2: Porter à l'échelle les actions existantes : Trophées NSI et Semaine du Numérique et des sciences informatiques

« Générations numériques » - Bilan 2023 – Perspectives 2024



BILAN DES ACTIONS DE PROMOTION DE NSI

2^{ÈME} ÉDITION DES TROPHÉES NSI

PREMIÈRE ÉDITION DE LA SEMAINE DU NUMÉRIQUE ET DES SCIENCES
INFORMATIQUES (DU 4 AU 9 DÉCEMBRE)

RENOUVELLEMENT DES PROJETS EN 2024

MELISSA COTTIN – CHEFFE DE PROJET ACTIONS NSI

LES OBJECTIFS

- **Rendre visible l'enseignement de spécialité NSI**, son contenu et ses projets à l'ensemble des jeunes et de leurs prescripteurs.
- **Renforcer l'attractivité des formations et des métiers du numérique** et de l'informatique dans tous les cycles, et promouvoir les débouchés.
- **Répondre aux défis majeurs des entreprises** et contribuer au développement de compétences numériques des futurs talents.

LES CIBLES

- Les lycéennes et les lycéens, notamment en seconde et première.
- Le corps enseignant (toutes disciplines confondues).
- Les prescripteurs (parents, personnels dédiés à l'orientation).
- Les collégiennes et les collégiens.



Atlas

num
eum

Cigref
RÉUSSIR
LE NUMÉRIQUE

Talents
du numérique

FEMMES
NUMÉRIQUE
POURQUOI SE PRIVER DE 50% DES TALENTS ?

aeif

Sif

Inria

La Fondation

cnrs

onisep

cdefi
Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES

France
Universités

AVEC LE SOUTIEN DE



GOVERNEMENT

Liberté

www.talentsaunumerique.com

LES TROPHEES NSI

3ÈME ÉDITION

DU 8 JANVIER AU 14 JUIN 2024

CHIFFRES CLÉS

2022

- 21 territoires représentés.
- **209** projets déposés.
- 93 projets d'élèves de Première.
- 116 projets d'élèves de Terminale.
- Plus de **650** élèves mobilisés.

2023

- 18 territoires représentés.
- **262** projets déposés.
- 140 projets d'élèves de Première.
- 122 projets d'élèves de Terminale.
- Plus de **800** élèves mobilisés.

2024, LES NOUVEAUTÉS !

33 territoires:

- 30 territoires académiques (25 académies métropolitaines et 5 académies d'Outre-mer),
- 1 territoire regroupant les collectivités d'outre-mer,
- 2 territoires pour les lycées français à l'étranger de l'AEFE : la zone Amérique / Europe / Afrique et la zone Océan Indien / Proche et Moyen Orient / Asie.

6 prix pourront être remis à la discrétion du jury, selon la volumétrie et la qualité des projets déposés. Un projet peut être nommé dans plusieurs catégories uniquement lors de la sélection territoriale. Chaque prix est décliné en 2 sous-catégories : Première / Terminale.

Prix thématique : projet qui traite du thème de l'année (**LE SPORT**).

- Meilleur projet - Première
- Meilleur projet - Terminale

Prix spécial du jury : projet hors catégorie, hors norme.

- Meilleur projet - Première
- Meilleur projet - Terminale

Prix de l'originalité : projet ou dossier ayant une dimension créative et/ou originale.

- Meilleur projet - Première
- Meilleur projet - Terminale

LE CALENDRIER 2024

■ 8 DÉCEMBRE 2023

ANNONCE

Annonce officielle de la 3ème édition : règlement du concours, prix, calendrier.

■ 08 JANVIER 2024

OUVERTURE DE LA PLATEFORME

Ouverture de la plateforme de dépôts : révélation des dotations, calendrier.

■ 29 MARS 2024

FERMETURE DE LA PLATEFORME

Fermeture de la plateforme de dépôt des projets.

■ DU 1 AU 5 AVRIL 2024

INSTRUCTION DES DOSSIERS

Vérification et validation des dossiers déposés + modifications possibles.

■ DU 8 AU 26 AVRIL 2024

ÉVALUATION INDIVIDUELLE

Chaque jury dispose d'un accès personnel aux projets de son territoire pour effectuer une première évaluation avant la délibération.

■ DU 29 AVRIL AU 17 MAI 2024

FINALES TERRITORIALES

Délibérations des jurys par territoire, mise en commun des notes et sélections des projets lauréats (répartition par catégorie de prix)

■ DU 20 AU 31 MAI 2024

ÉVALUATION INDIVIDUELLE

Chaque jury dispose d'un accès personnel aux projets régionaux de sa catégorie pour effectuer une première évaluation avant la délibération.

■ DU 3 AU 7 JUIN 2024

FINALE NATIONALE

Délibérations des jurys nationaux, mise en commun des notes et sélection du lauréat national.

■ 14 JUIN 2024

CLÔTURE DES TROPHÉES NSI #3

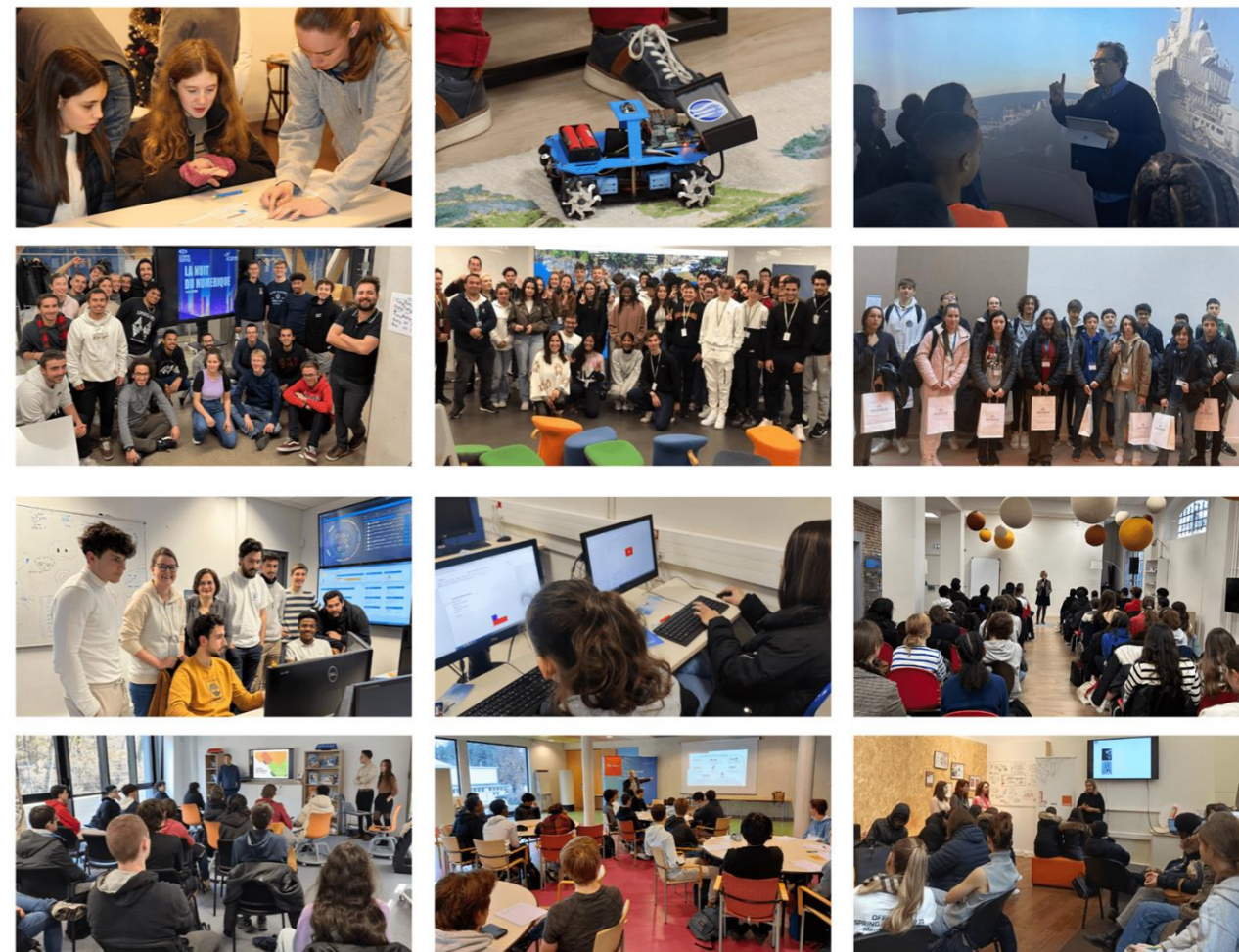
Cérémonie de remise des prix : annonce des lauréats nationaux.

LA SEMAINE DU NUMÉRIQUE ET DES SCIENCES INFORMATIQUES

BILAN DE LA SEMAINE NSI

318 événements

580 dates proposées



Ile de France	55
Nouvelle-Aquitaine	37
Pays de la Loire	33
Auvergne Rhône Alpes	31
Grand Est	22
Occitanie	18
Normandie	14
Centre Val de Loire	13
Bretagne	11
Martinique	10

Hauts-de-France	9
La Réunion	9
Bourgogne Franche Comté	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8
Guadeloupe	4
Corse	3
Guyane	3
Mayotte	0
Evénements en ligne	29

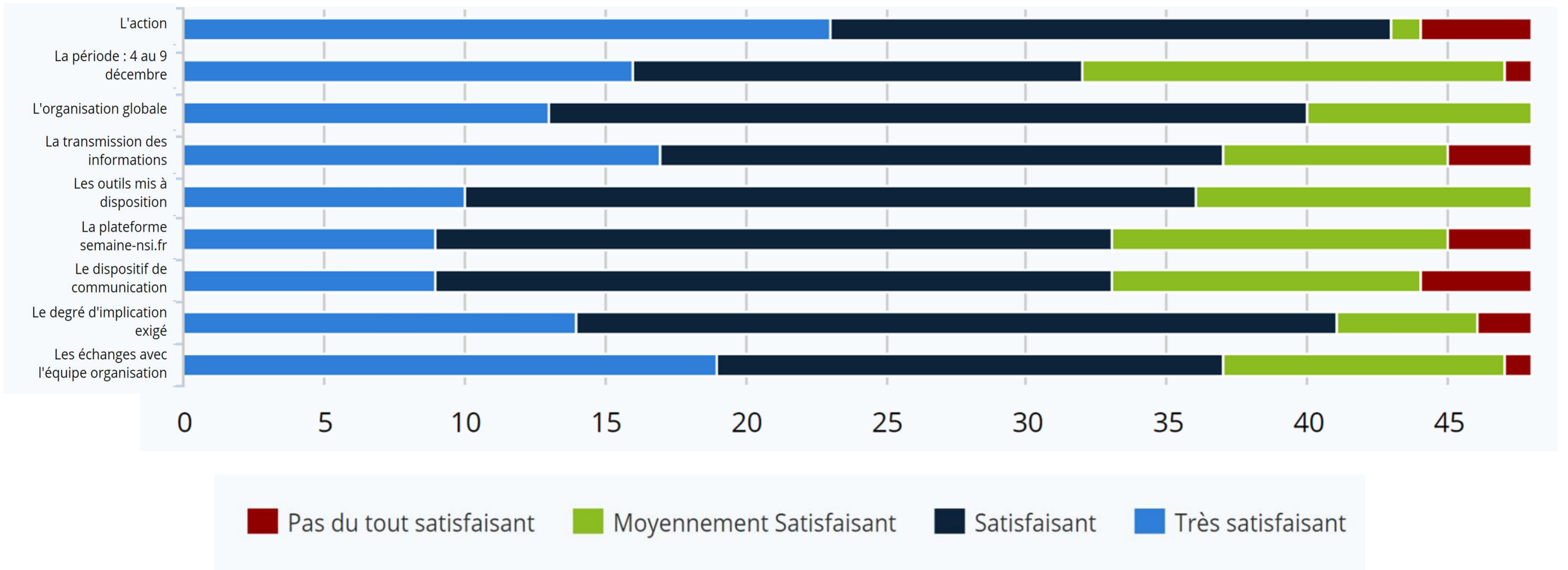


DES MESSAGES CLÉS REPRIS

- Une forte couverture des partenaires et participants (+1000 publications) et de nombreux engagements (+6000 interactions), notamment sur Twitter X et LinkedIn
- Un total d'impressions estimées élevé (+6 millions) grâce à des publications clés de partenaires influents (Jean-Noël Barrot, Pôle Emploi, ANSSI, Numeum, etc.)
- Des médias régionaux (France 3, France Bleu, Sud Ouest, Ouest France...) ont couvert un événement organisé dans le cadre de la Semaine NSI

SATISFACTION GLOBALE - ENQUÊTE

48 réponses reçues au 20/12/2023



FINANCEMENT 2024

BUDGET PRÉVISIONNEL

FINANCEMENTS

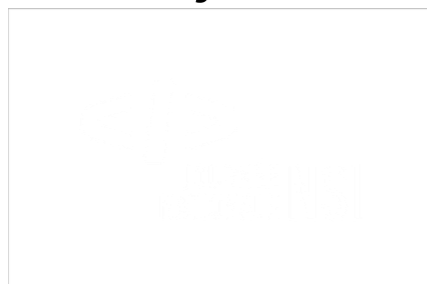
CHARGES PRÉVISIONNELLES	Trophées NSI	Semaine NSI	TOTAL
Pilotage - Talents du numérique	48 800 €	48 800 €	97 600 €
Coordination des actions	34 500 €	34 500 €	69 000 €
Support DG	14 300 €	14 300 €	28 600 €
Communication	30 000 €	90 000 €	120 000 €
Social media	30 000 €	40 000 €	70 000 €
Publicité, Relations publiques	0 €	50 000 €	50 000 €
Autres prestations externes	25 000 €	25 000 €	50 000 €
Prestation informatique	25 000 €	25 000 €	50 000 €
Allocation lauréats nationaux	6 000 €	0 €	6 000 €
Dotations lauréats nationaux	5 500 €	0 €	5 500 €
Frais d'expéditions	500 €	0 €	500 €
Autres charges de gestion courante	950 €	950 €	1 900 €
Hébergement - Nom de domaine	300 €	300 €	600 €
Abonnement - Newsletter	150 €	150 €	300 €
Fournitures - Consommables	500 €	500 €	1 000 €
Frais divers	1 000 €	2 500 €	3 500 €
Frais salons / événements	0 €	1 500 €	1 500 €
Déplacements, missions	500 €	500 €	1 000 €
Impressions	500 €	500 €	1 000 €
TOTAL	111 750 €	167 250 €	279 000 €

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES	TOTAL
Fonds propres	180 000 €
Talents du numérique (OPCO Atlas)	180 000 €
Cotisations	23 000 €
NUMEUM	6 000 €
Inria / Fondation Inria	6 000 €
CIGREF	4 000 €
CDEFI	4 000 €
CGE	3 000 €
Subventions publiques	50 000 €
MENJ	50 000 €
Régions	0 €
Aides privées	26 000 €
Entreprises - Fondations	26 000 €
TOTAL	279 000 €



CES ACTIONS ET TDN

- Positionnement conforté dans l'écosystème
 - Soutien de 3 ministères
 - Contacts avec les Régions et les rectorats
 - Lien avec les professeurs de NSI, IA IPR, DANE
 - Renforcement de nos partenariats : France Universités, CGE, CDEFI ...
- Impact fort sur la structure et l'organisation de TDN
 - Engagement à long terme : vers la création de la semaine du numérique et de l'informatique
 - Investissement financier : 108 k€ en 2022 dont 78k€ financé par l'OPCO ATLAS / 127 k€ en 2023 dont 100 k€ financés par l'OA / 279 k€ en 2024 dont 180 k€ financés par l'OA
 - Recrutement cheffe de projet pérennisé - Une organisation interne à consolider (Prestations : Plateformes/techniques et Communication)
 - Projet d'AMI CMA: potentiellement 1M€ par an pendant 5 ans.



01

COMMISSION COMMUNICATION



Charlotte Guillemette et Claire Herrenscheidt

Co-présidentes

Prises de parole : retour sur le Salon de l'éducation 2023



À l'invitation de l'Onisep

Affluence & confirmation d'une attente réelle du public

- Équipe présente : **TDN au complet**, des **membres établissements et entreprises** mobilisés jusqu'aux dernières minutes du salon !
 - **Développement de supports et accompagnement sur internet** : [article](#), annonce vidéo RS et stories, sticker question, vidéos réponses sur le salon...
 - **Constat** : le **secteur intéresse** et suscite des questions / les outils présentés - attente forte des parents & acteurs de l'orientation (enseignants mais aussi beaucoup de structures d'accompagnement)
- **Renouvellement en 2024**

Prises de parole : création contenus – retours chiffrés



Une présence en ligne soutenue

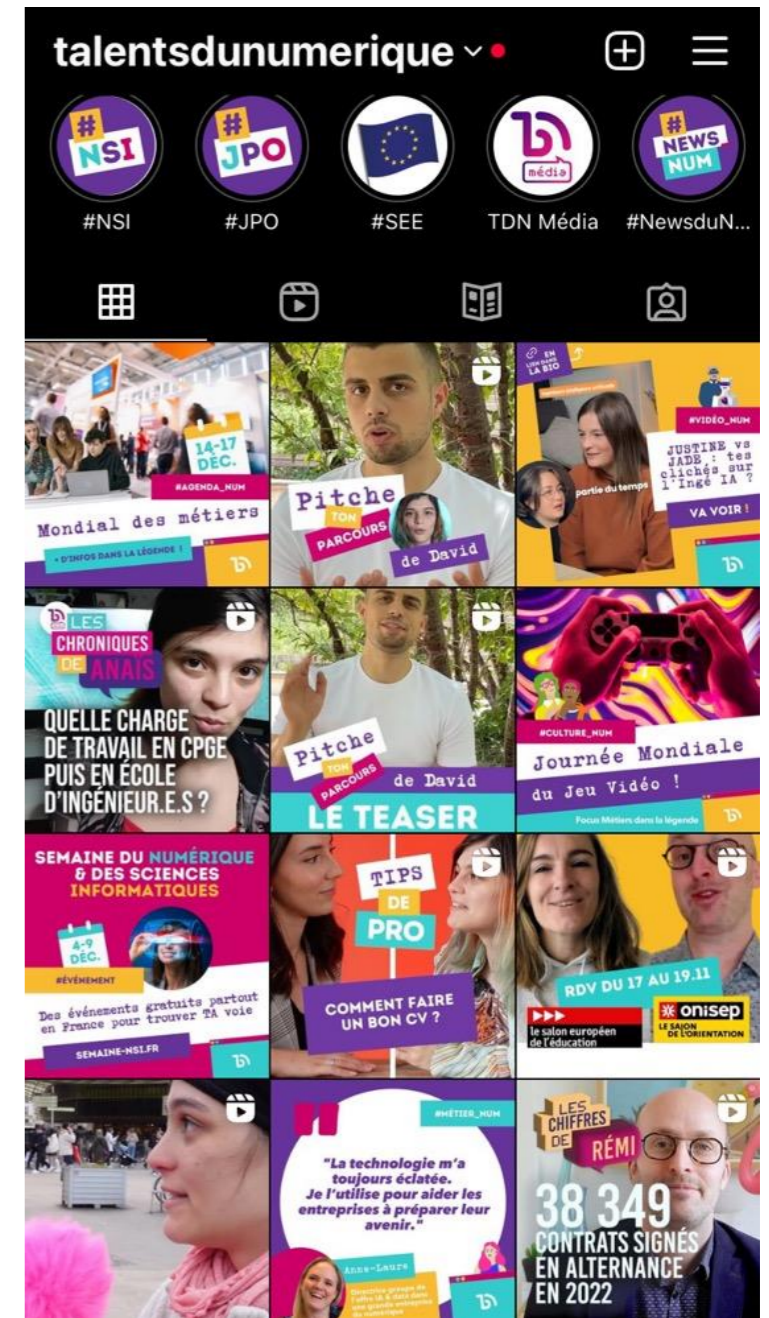
Confortée par des optimisations graphiques

- Une nouvelle charte RS
- Production de vidéos ou supports spéciaux :
 - Nouveaux formats : **Tips de Pro** / **Tchat de Rue** / **Pitche ton parcours**
 - Total **vidéos** créées : **51**
Hors teasers et versions courtes (+ 15) / Hors formats spéciaux - annonces événements, projet étudiant, partenaires, podcasts histoire (+ 10)

Articles site internet sur 2023 : 25 (2/mois)

Posts grand public : env.130 et 260 stories

2 à 3 posts LinkedIn & X/semaine en temps scolaires



Audience site et réseaux, chiffres clés

5,3 K visiteurs mensuels sur le site web en moyenne

11,9 K impressions des articles Talents du numérique et + 44,5K pages vues

3,9 M de couverture cumulée sur les réseaux sociaux

7,5 M vues des vidéos Talents du numérique (TikTok et Meta)

Nombre d'abonnés à la communauté social media **grand public** (Cibles prioritaires)

- **Instagram: 2546** abonnés (2334 en 2022, soit + 212/+9%)
- **TikTok: 4180** abonnés (790 fin 2022, soit + 3390/+429%)
- **YouTube: 2170** abonnés (1990 fin 2022, soit +180/+9%)
- **Linkedin: 3470** abonnés (3009 fin 2022, soit +461/+15%)

A noter:

- **Facebook: 42K (Stable)**
- **X: 15K (Stable)**

	Instagram	Facebook	TikTok
Âge			
18-24	67,6%	14,9%	66%
25-34	12,3%	34,13%	14%
35-44	7,5%	22,7%	11%
45-54	5,5%	14,6	5%
55-64		7,4%	4%
65+		5,1%	
Genre			
Femmes	55,3%	43,4%	38%
Hommes	43,7%	56,6%	62%

Actions 2024

Renouvellement et amélioration : création de supports, animation et diffusion/sponsorisation

- **Création de +/- 30 vidéos**
 - **Chroniques étudiantes/jeunes pros et/ou Pitche ton parcours** : des jeunes qui parlent aux jeunes, racontent leurs parcours, donnent des conseils (au fil de l'année) -
 - **Tips de profs** : session avec l'un des chroniqueurs récurrents et un/des responsables des études ou coach orientation – questions qui peuvent aider aux moments clés es choix d'orientation dont Parcoursup (tournage 1 jour)
 - **Micro-trottoir** : décalé, pour faire découvrir un concept, une idée, une info liée au numérique et faire réagir des jeunes (tourné sur 1 jour)

Projet de valorisation des ressources

Pour toucher les parents, les enseignants...

- **Rassembler en un « lieu » et organiser de manière logique des ressources clés** permettant de comprendre **rapidement pourquoi et comment rejoindre le numérique**
- **Développer une version commentée** des outils plébiscités sur les salons (tableaux quel bac choisir / choix de spécialités)
- **Flécher vers certaines ressources du site** (notamment vers la base « média » qui pourrait être restructurée avec menus thématiques et enrichie), JPO, carte des établissements... & vers les ressources **partenaires complémentaires** : 100K Entrepreneurs, Cgénial, Chiche...

02

COMMISSION E-COMPÉTENCES



Frédéric Dufaux

Co-président

Commission e-Compétences



The Noun Project - Cloud by anggung.

Ses objectifs

Préparer l'avenir !

- **Préparer l'avenir** des entreprises et des établissements de formation afin de répondre aux attentes de l'économie et de la société en termes de compétences
- **Inviter les membres de TDN, leurs collaborateurs** à partager les recommandations établies et travaux menés par Talents du Numérique.

Publication 2023

- **Les Soft skills**
- **Le Métavers**

Programme 2024

- **IA générative**
- **Droit, normes et règlements dans les formations du numérique**

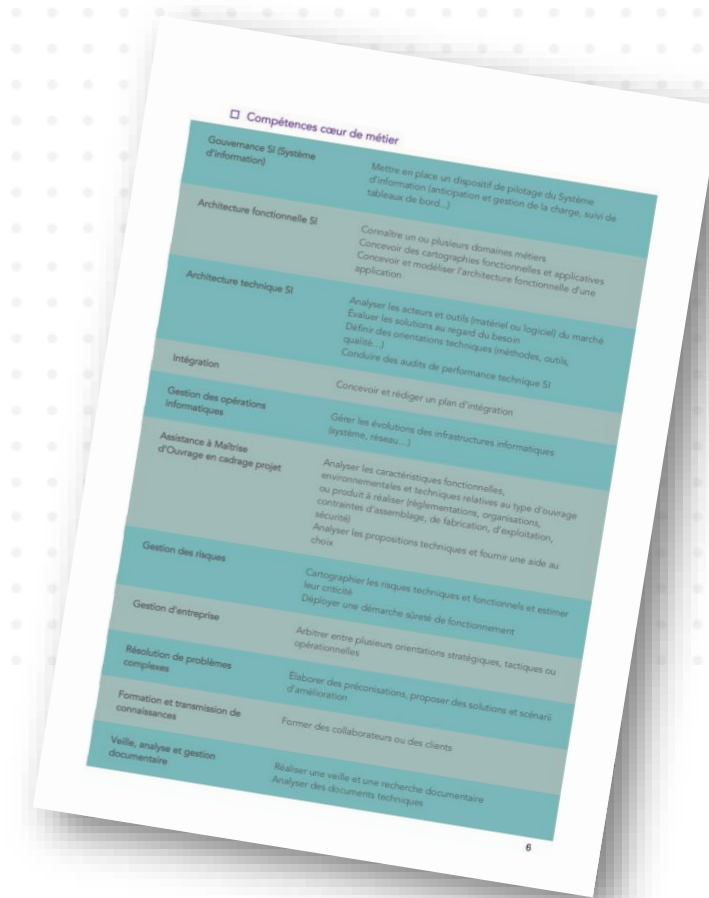
SOFT SKILLS DANS LES FORMATIONS, LES CLES DE LA REUSSITE

- Avoir une direction qui porte la démarche, notamment pour donner une légitimité au projet global et faciliter son financement. Le volontarisme du management est absolument indispensable, en établissement comme en entreprise, à l'instar de toute démarche de changement transversal (qualité, RSE...);
- S'appuyer sur des expert.e.s, pionniers et pionnières, disposant d'un mandat dédié à cette mission, qui veulent faire bouger les lignes et sont en capacité d'agir et de toucher les étudiant.e.s ;
- Structurer la démarche pour maximiser l'impact, et permettre ainsi une direction commune et un passage à l'échelle ;
- Avoir accès à des outils et des ressources pour gagner du temps et permettre un apprentissage particulièrement riche et diversifié ;
- Positionner les soft skills dans l'organigramme (voire dans l'équipe de direction), notamment pour permettre leur prise en compte dans les arbitrages (heures, crédits ECTS) et les budgets ;
- Avoir une vision à long terme et structurée, en évitant l'effet de mode, le saupoudrage ;
- Collaborer étroitement avec les enseignants des autres champs disciplinaires ;
- Communiquer et agir auprès des étudiants afin d'obtenir une légitimité auprès d'eux, notamment par rapport aux disciplines scientifiques (...).

ENGAGEMENTS & PRÉCONISATIONS

Premier impératif selon la commission : Renforcer leur place dans les programmes, **notamment au lycée**, en s'assurant de la continuité, de la cohérence et de la progressivité de l'ensemble.

- Intégrer le sujet « soft skills » dans l'ensemble des cursus des étudiants du numérique comme un élément nécessaire et spécifique de formation.
- Développer des formations clés en main, très opérationnelles pour sensibiliser les professionnels ;
- Agir auprès de la CTI et au niveau européen, afin que cette dimension soit davantage valorisée dans les critères et référentiels de compétences.



03

COMMISSION E-ÉDUCATION

Didier Petitjean et Thierry Delecolle

Co-présidents

Commission e-Éducation – Mission & actions

Sa mission

Développer la culture numérique chez les jeunes

- Favoriser le **développement de la culture numérique chez les jeunes**
- **En coopération et recherche de synergie** avec le comité e-Éducation de Numeum

Actions menées

- Enseignement informatique/Spécialité NSI : Actions de promotion et Communication/lobbying.
- Travaux 2023
 - Création d'un bac professionnel « Services numériques aux organisations » dans la voie professionnelle – Rejet du projet (Septembre 2023)
 - Réforme du collège et refonte du programme de technologie – Place du numérique et de l'informatique
 - Note sur la politique publique en matière d'orientation
- Travaux en cours
 - Formation des enseignants

04

COMMISSION PARTENARIAT/POST BAC

Maud Lorant et Emmanuel Peter
Co-Présidents

Commission Partenariat – Post Bac – Mission & programme

Alliances & partenariats

Projets structurants métiers & formations du Numérique

La **mission** de la Commission Partenariat/Post Bac :

- Développer les synergies entre les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur pour construire des formations de qualité au numérique
- Mettre en place les actions et outils visant à valoriser les réflexions et propositions (alternance, certifications...)
- construire des alliances et des partenariats dans le but de développer des projets structurants pour les métiers et les formations du numérique

Programme

2023-2024

- Travaux sur les NPEC dans l'alternance – France compétences
- Travaux sur le système de financement de l'apprentissage, en lien avec Numeum et la Fédération Syntec
- Travaux sur la certification au niveau de la Branche
- Suivi de nouveaux partenariats structurants

Vers le développement de la Certification dans la Branche?

Conclusions des travaux menés par TDN, Numeum, la fédération Syntec et l'OPCO Atlas

Des constats partagés:

- Une volonté de France Compétences (FC) de réduire le nombre de certifications et certificateurs
 - Des difficultés chroniques rencontrées tant dans le renouvellement que dans la création de nouvelles certifications
 - Les établissements de formation deviennent des certificateurs de plus en plus professionnalisés et concurrents
- Nécessité d'avoir une approche collective pour valoriser les compétences et métiers en tension / émergents.
- ❖ La présence de la Branche à travers Numeum et son OPCO peut indéniablement contribuer à porter les acteurs
 - ❖ actions régaliennes de la Branche et l'OPCO ATLAS : référentiels métiers OPIIEC, Etudes prospectives, Des certifications enregistrées et des Projets de certifications en cours, Constitution de la liste des métiers en tension

Deux propositions de synergies avec Talents du numérique:

- Faire appel à Talents du Numérique lorsque la Branche crée ou renouvelle ses certifications professionnelles
- ❖ Présence en Groupes de travail pour un apport en expertises
 - ❖ Prise en compte des préconisations de TdN sur les compétences recherchées
- Aller chercher le soutien de la Branche lorsqu'un adhérent de TdN crée ou renouvelle ses certifications de FC
- ❖ Numeum porte le dossier en CPNEFP de la Branche pour obtenir le soutien paritaire : FC étant très attentif à la caution Branche/OPCO.
 - ❖ Cette démarche sera d'autant plus envisagée qu'elle sera complémentaire à l'offre existantes et programmées par la Branche.

Commission Partenariat – Post Bac – Mission & programme

Programme 2024-2025

- Quelle implication et place des entreprises et recruteurs dans les projets pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur pour construire des formations de qualité au numérique dans une relation gagnant/gagnant
- Eventuels développements sur les sujets d'actualité (apprentissage, certifications, nouveau label enseignement supérieur privé...)

05

OBSERVATOIRE



Fabrice Losson et Yves Georgelin

Co-présidents

Observatoire – Mission & programme

Études analytiques

Sur le secteur numérique

La **mission** de l'Observatoire :

- mener des études analytiques sur le secteur numérique, souvent **en mode partenarial**.

Ses membres ont notamment pu travailler sur la **question du sens** et la **perception que les plus jeunes ont des métiers du numérique**.

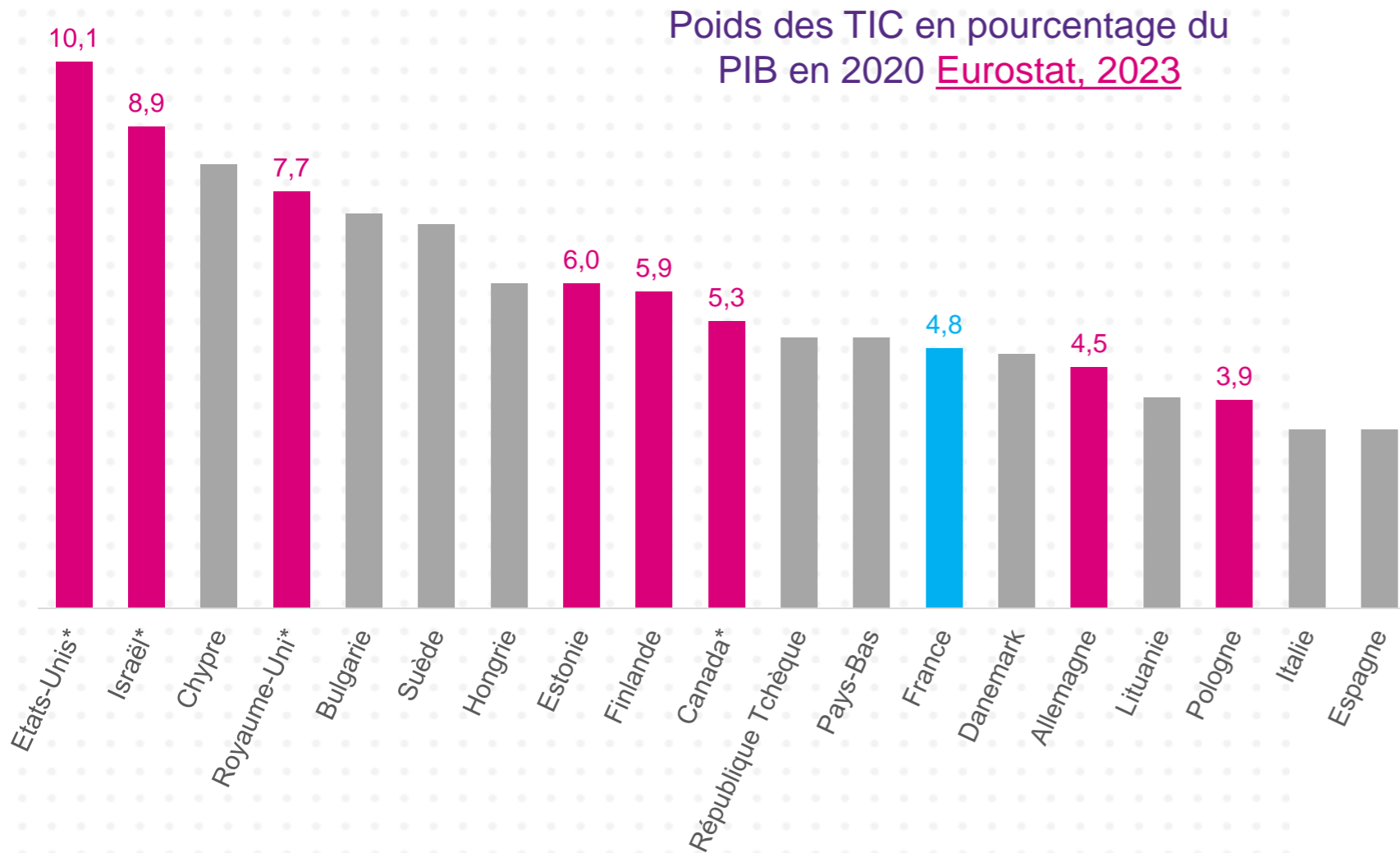
Programme 2023/2024

Financements obtenus pour 2 actions :

- **Benchmark international des politiques publiques en matière d'attractivité (2023)**
- **Effort national pour le numérique (2024)**

Benchmark, les principaux résultats

Une orientation vers le numérique qui va de pair avec le développement du secteur au niveau économique



3 groupes de pays identifiés

- Les États-Unis, Israël et le Royaume-Uni : des pôles mondiaux de la technologie et du numérique.
- France, Allemagne, Pologne : des pays où le poids du numérique est relativement plus faible.
- Estonie, Finlande, Canada : des pays où le poids du secteur est relativement plus important que la moyenne.

Israël, Finlande et Estonie : des modèles qui s'appuient sur des politiques fortes d'éducation au numérique

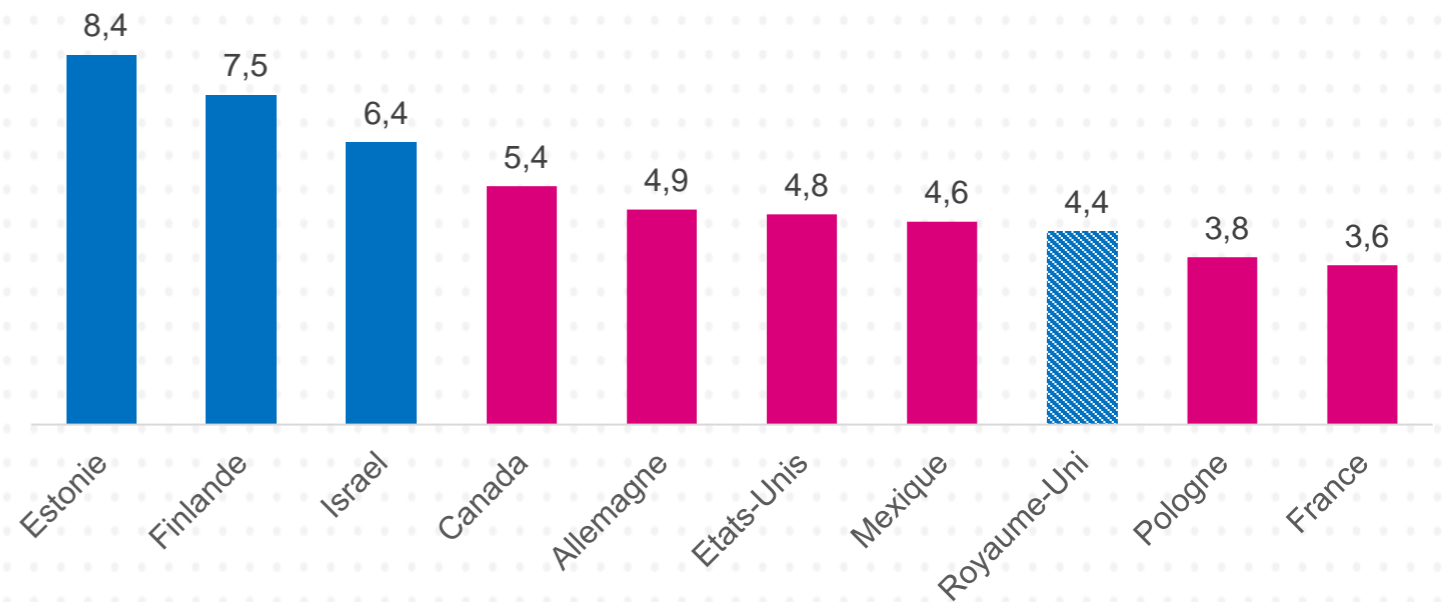
L'initiation au numérique dès l'école : le point commun entre l'Estonie, la Finlande et Israël

- **L'enseignement numérique est systématisé** dans les écoles de ces trois pays. En Finlande et en Estonie, les TIC font partie des programmes scolaires en tant que **compétences transversales** (utilisation de Scratch en cours de mathématiques, de logiciels en cours de musique...).

Une initiative qui s'inscrit dans un cadre plus global de planification pour le numérique

- Un ensemble de politiques publiques en matière d'économie (subventions), de citoyenneté (vote en ligne..) et d'éducation ont été pensées pour **projeter ces pays en tant que puissances numériques** régionales.
- Le **premier plan pour le numérique estonien date de 1996** :
 - En 2001, **100 % des écoles** estoniennes disposent d'Internet.
 - En 2005, **75 % des professeurs** sont formés à un niveau numérique « avancé ».

Part de diplômés du domaine des TIC en 2020 (en %)
OCDE, 2023



En bleu, les pays où l'enseignement numérique est systématisé dans les écoles avant 2016 (implémentation partielle au Royaume-Uni).

Le modèle des Etats-Unis : une stratégie qui s'appuie sur l'attractivité des salaires et le recrutement d'une main d'œuvre étrangère qualifiée

Une faible promotion du numérique dans les écoles

- L'enseignement de « computer science » n'est pas obligatoire au niveau fédéral.
- En 2022, **moins de 55 % des lycées offraient la possibilité de suivre des cours optionnels en computer science.** ([Code Org, 2022](#)).

Malgré cela, une plus forte orientation vers le numérique...

- La part de diplômés dans le numérique est passée de 3,8 à 4,8 %.
- Le nombre d'étudiants en computer science a augmenté de 180 % en 8 ans. ([DATA USA](#))

... qui s'explique beaucoup par la notoriété du secteur dans le pays.

- Aucune campagne massive de promotions des métiers dans la période.
- Le salaire moyen dans le numérique est 46 % supérieur à la moyenne nationale ([Bureau des statistiques, 2023](#))

... cependant, cette hausse n'est pas suffisante pour faire face aux difficultés de recrutement, d'où un fort recours à de la main-d'œuvre étrangère.

- En 2014, **trois quarts des salariés** en « computer and mathematics » en Silicon Valley étaient **étrangers.** ([Silicon Valley, 2016](#)),

Les États-Unis en chiffres...

4,8 %

Part de diplômés dans le numérique en 2020

10,1 %

Poids du numérique en pourcentage du PIB



Un déséquilibre structurel très important : **une part de diplômés du numérique trop faible au regard du poids du secteur.**

En France, des actions nombreuses, mais des résultats non satisfaisants

La France, en retard sur l'enseignement numérique

- **Formation continue des enseignants aux TICs en 2018**

France : 50,2 % des enseignants < Europe : 58,2 % des enseignants

- **Manipulation des TICs par les Collégiens en 2018**

France : 36,1 % des collégiens < Europe: 49,2 % des collégiens

→ **Des niveaux de manipulation des TICs trop faibles** ([INSEE, 2019](#))

Un secteur dynamique... mais un faible nombre de candidats

- **En 2022, 70 000 nouvelles personnes ont rejoint les métiers du numérique...**

- ...mais près de **85 000 emplois n'auraient pas été pourvus** selon une estimation de [l'Institut Montaigne](#), publiée en 2023

- Dans des domaines comme la **cybersécurité**, ce chiffre monte jusqu'à **75 % d'offres d'emploi non-pourvues**.

Conclusion → la capacité d'un pays à développer ses compétences numériques passe avant tout par une volonté politique forte en la matière, soit :

- **La mise en place d'une véritable stratégie d'Etat en matière d'éducation au numérique** par l'intégration de la pensée numérique dans l'ensemble des enseignements, et ce dès le plus jeune âge.
- **L'expérimentation et le déploiement de projets pédagogiques** mobilisant les équipements numériques (qui ont fait l'objet de lourds investissements en France) **dans les différentes disciplines** (arts et numérique, musique et numérique...)
- **La formation de l'ensemble du personnel enseignant à des compétences avancées dans le numérique**
- **Une orientation plus proactive** dans le secondaire et dans l'enseignement supérieur **vers les filières scientifiques et numériques.**

06

COMPTES 2023 - BUDGET 2024



Emmanuel Peter & Didier Petitjean

Co-trésoriers

Honoraires frais administratifs	235 520 €	217 752 €	-7,70
Délégué général	120 120 €	120 120 €	0,00
Déléguée à la communication	80 100 €	80 100 €	0,00
Cheffe de projet partenariat	15 000 €	- €	-100,00
Administration/Cotisation	13 200 €	13 200 €	0,00
Comptable/Juridique	6 800 €	3 637 €	-46,52
BNP	552 €	563 €	1,99
Assurance RC	148 €	132 €	-10,81
AG+ SÉMINAIRES	3 000 €	1 410 €	-53,01
Frais de représentation exceptionnels DG/PDt	1 000 €	1 140 €	14,02
Site Web (Gestion+SEO+Google Grant)	16 000 €	16 432 €	2,70
Dépenses non récurrentes	355 000 €	310 895 €	-12,42
Communication	92 000 €	103 060 €	12,02
CM/Réseaux sociaux (Création)	40 000 €	44 050,00 €	10,13
CM/Réseaux sociaux (Animation)	23 000 €	23 338,00 €	1,47
CM/Réseaux sociaux (Publicité)	20 000 €	20 000,00 €	0,00
Autres créations (Infographies) et outils	9 000 €	8 197,60 €	-8,92
Salon ONISEP	- €	7 474,28 €	
Projets OA	174 000 €	154 263 €	-11,34
Actions NSI (Prestation RH + COM)	100 000 €	100 000 €	0,00
Etude Observatoire	24 000 €	25 920 €	8,00
Influenceurs	50 000 €	28 343 €	-43,31
Evenements et projets	89 000 €	53 572 €	-39,81
Soutien Evenements et association	8 000 €	7 000,00 €	-12,50
Projets Castor&Algoréa	2 000 €	2 000,00 €	0,00
Trophée NSI (BIS)	27 000 €	42 678,94 €	58,07
Autres	2 000 €	1 892,93 €	-5,35
Provision Communication grand public	50 000 €	- €	-100,00
Total des dépenses	610 920 €	547 628 €	-10,36
Total des recettes	562 020 €	563 994 €	0,35
Etablissements	108 120 €	108 920 €	0,74
Entreprises	108 000 €	108 000 €	0,00
Produits financiers	400 €	400 €	0,00
Recettes Exceptionnelles 2022 (OA-projets)	75 500 €	75 500 €	0,00
Recettes Exceptionnelles 2023 (OA-projets)	220 000 €	176 000 €	-20,00
Recettes Exceptionnelles (TA-Entreprises)	40 000 €	57 024 €	42,56
Sponsor	- €	3 150 €	
Action NSI (Partenariat/Sponsor)	10 000 €	35 000 €	250,00
Compte de réserve (N-1)	49 644 €	49 644 €	0,00
Solde	744 €	66 009 €	

Comptes 2023

Dépenses

- Les dépenses récurrentes et non récurrentes ont été **contenues**
- Les dépenses non récurrentes ont été impactées par notre présence au salon de l'éducation
- Les dépenses autour des actions NSI (Trophées et Semaine NSI) ont été compensées par le développement du mécénat/sponsing

Recettes

- Très bon recouvrement des cotisations des membres
- 57 k€ de TA en provenance des entreprises ont été perçus
- Les dépenses et les recettes relevant de l'Opco Atlas sont en trompe l'œil, car le solde parviendra au printemps 2024

À noter

- *Compte d'épargne : 70642 €*
- *Livret A : 84 780 €*

	Réalisé 2023*	Budget 2024	R23/B24 (en %)
Dépenses récurrentes	236 733 €	270 620 €	14,31
Honoraires frais administratifs	217 752 €	247 120 €	13,49
Délégué général	120 120 €	138 600 €	15,38
Déléguée à la communication	80 100 €	90 780 €	13,33
Administration/Cotisation	13 200 €	13 200 €	0,00
Comptable/Juridique	3 637 €	3 800 €	4,50
BNP	563 €	600 €	6,57
Assurance RC	132 €	140 €	6,06
AG+ SÉMINAIRES	1 410 €	2 000 €	41,87
Frais de représentation exceptionnels DG/PDt	1 140 €	1 500 €	31,55
Site Web (Gestion+SEO+Google Grant+Pinterest)	16 432 €	20 000 €	21,71
Dépenses non récurrentes	310 895 €	452 900 €	45,68
Communication	103 060 €	102 500 €	-0,54
CM/Réseaux sociaux (Création)	44 050,00 €	42 000 €	-4,65
CM/Réseaux sociaux (Animation)	23 338,00 €	21 000 €	-10,02
CM/Réseaux sociaux (Publicité)	20 000,00 €	22 000 €	10,00
Autres créations (Infographies) et outils	8 197,60 €	10 000 €	21,99
Salon ONISEP	7 474,28 €	7 500 €	0,34
Projets OA	154 263 €	300 400 €	94,73
Actions NSI (RH COM et Outil)	100 000 €	180 000 €	80,00
Etude Observatoire	25 920 €	38 400 €	48,15
Valorisation ressources et diffusion	- €	60 000 €	
Influenceurs N-1	28 343 €	22 000 €	-22,38
Evenements et projets	53 572 €	50 000 €	-6,67
Soutien Evenements et associations	7 000,00 €	11 000 €	57,14
Projets Castor&Algoréa	2 000,00 €	2 000 €	0,00
Trophée NSI (BIS)	42 678,94 €	35 000 €	-17,99
Autres	1 892,93 €	2 000 €	5,66
Total des dépenses	547 628 €	723 520 €	32,12
Total des recettes	563 994 €	657 900 €	16,65
Etablissements	108 920 €	106 000 €	-2,68
Entreprises	108 000 €	108 000 €	0,00
Produits financiers	400 €	400 €	0,00
Solde Actions N-1	75 500 €	44 000 €	-41,72
Convention OA	176 000 €	320 000 €	81,82
Taxe d'apprentissage	57 024 €	42 000 €	-26,35
Sponsor	3 150 €	2 500 €	-20,63
Action NSI (Partenariat)	35 000 €	35 000 €	0,00
Compte de réserve (N-1)	49 644 €	66 009 €	
Solde	66 009 €	389 €	

Budget 2024

Un budget en forte hausse, très légèrement excédentaire

□ Augmentation des dépenses

- Croissance des projets NSI, financé par l'OA (180k€)
 - Prestation Cheffe de projet
 - Prestation Agence de communication
 - V2 des plateformes
- Prestation RH
 - Augmentation DG (130 à 150J) et DirCom (150 à 170J)

□ Augmentation des recettes

- Conventions avec l'OPCO de 320 k€, en cours

07

TDN : VERS LE SALARIAT?



Le budget 2024 amène à des réflexions:

- ❑ Le budget (720 k€) a fortement augmenté (x3 en 7 ans) ce qui a des conséquences sur notre organisation
- ❑ Les prestations de la DirCom et du DG se rapprochent d'un temps plein (DirCom) ou d'un 4/5ème (DG)

Le CA propose qu'une réflexion et des travaux soient menés en 2024 sur la question du salariat

- ❑ L'objectif de cette démarche n'est pas de faire des économies sur les lignes budgétaires dédiées à ces prestations (Peu probables) ou d'augmenter le volume de travail des prestataires, mais de sécuriser, professionnaliser et envoyer un message à notre écosystème;
- ❑ Un préalable, le positionnement de Numeum vis-à-vis de TDN doit être clair;
- ❑ Le DG a exprimé son intérêt à une éventuelle évolution de son statut dans le cadre de l'enveloppe financière qui lui est actuellement octroyée pour ces prestations (DG et Admin).

Calendrier prévisionnel :

- ❖ Travaux et réflexions en 2024
- ❖ Présentation au CA de janvier 2025
- ❖ Décision éventuelle lors de l'AG de mars 2025
- ❖ Mise en pratique au 1er juillet 2025

09

RÉSOLUTIONS DE L'AGO



Mehdi Houas
Président

Résolutions de l'AGO - Vote

- Approbation du **rapport moral 2023**
- Approbation des **comptes 2023**
- Affectation du **compte de réserve 2023** au budget 2023
- Approbation du **budget 2024**
- Approbation du changement d'adresse/déménagement : **22-28 rue Joubert 75009 Paris**
- Cotisations « Entreprises »
 - **98k€ pour Numeum**
 - **10k€ pour le Cigref**

- **Renouvellement des cotisations « Établissements »**

- **NB : Nombre de diplômés pour les niveaux 5,6 et 7 (et non plus seulement 7)**

Membre associé	1 180 €
Membre titulaire (0 à 99 diplômés)	1 580 €
Membre titulaire (100 à 199 diplômés)	1 980 €
Membre titulaire (> 199 diplômés)	2 380 €

10

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS



Annonce des nominations (Entreprises) et des élections (Etablissements)

Mehdi Houas
Président

Nommées par les organisations professionnelles (Collège Entreprise)

- ❑ Christine Choquel (Cigref – Accor)
- ❑ Maud Lorant (Numeum – SII)
- ❑ Didier Petitjean (Numeum - SAP)
- ❑ Jonathan Amar (Numeum – Deletec)

Elus par les établissements de formation

- ❑ Gérard DUWAT (YNCREA)
- ❑ Nicolas GLADY (TELECOM Paris)
- ❑ Sylvain LECOMTE (IMT Nord Europe)
- ❑ Pierre-Etienne MOREAU (TELECOM Nancy)
- ❑ Vivien QUEMA (Grenoble INP)

11

AGE



RÉVISION DE NOS STATUTS

ELIGIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION À DEVENIR MEMBRE

Mehdi Houas

Président

RAPPEL STATUT, l'association se compose de :

3.2.1 Membres titulaires

Les membres titulaires, inscrits obligatoirement dans un collège de l'Association, peuvent être :

- Les établissements d'enseignement supérieur (ou leurs composantes), au sens du Livre VII du code de l'Education, définis à l'article 3.1 des statuts et à l'article 2 du Règlement intérieur, délivrant un titre de **Niveau 5, 6 et 7**, inscrit au RNCP ;
- Les établissements de formation, définis à l'article 3.1 des statuts, délivrant des diplômes de grade Master ou habilités par la CTI ;
- Les Centres de Formation d'Apprentis (CFA), associés à des établissements relevant d'une des deux catégories citées précédemment ;
- **Les établissements publics ou privés sous contrat préparant aux Brevets de Technicien Supérieur dans nos domaines.**
- Les groupements/syndicats professionnels.

Les membres titulaires disposent d'un droit de vote et sont éligibles aux instances de l'Association. Ils s'acquittent d'une cotisation.

3.2.2 Membres associés

Les membres associés, inscrits obligatoirement dans le collège « Établissement » ou « Entreprise », peuvent être :

- les entreprises, non membres du Cigref, ~~de CINOV Numérique~~ et de Numeum ;
- les organisations professionnelles des entreprises numérisées/utilisatrices du numérique ;
- les établissements de formation délivrant **un titre de Niveau 5, 6 ou 7, inscrits** au RNCP, ne pouvant être considérés comme des établissements d'enseignement supérieur, tels que définis à l'article 3.2 des statuts et à l'article 2 du Règlement intérieur ;
- ~~les établissements de formation préparant aux diplômes reconnus nationalement suivants : Licence, Licence professionnelle et Bachelor Universitaire de Technologie dans nos domaines ;~~
- ~~les établissements publics ou privés sous contrat préparant aux Brevets de Technicien Supérieur dans nos domaines.~~

Les membres associés participent aux travaux de l'association. Cependant, les membres associés ne disposent pas de droit de vote et ne sont pas éligibles aux instances de gouvernance de l'Association. Ils s'acquittent d'une cotisation définie par le CA.

3.2.3 Partenaires

Les partenaires peuvent être :

- les organisations professionnelles ;
- les organismes ou établissements publics ou privés, ayant des activités dans le domaine des technologies et sciences du numérique (Cf. Préambule) et ne relevant pas du statut de membres titulaires ou associés (Articles 3.1 des statuts et article 2 du Règlement intérieur).
- **Organisations représentants de l'enseignement en lien avec le numérique (Enseignants, étudiants, parents d'élèves)**

Une convention détermine la nature du partenariat (droits et devoirs des parties). Elle est validée par le Conseil d'administration de l'association.

RAPPEL RI : ARTICLE 2 - DEFINITION et ELIGIBILITE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Peut être candidat en tant que membre titulaire du collège établissement de l'association sous réserve de sa cooptation par le Conseil d'Administration de l'Association :

- tout établissement d'enseignement supérieur (ou composante d'un tel établissement) public au sens du Livre VII du Code de l'Éducation ;
- ~~tout établissement d'enseignement supérieur (ou composante d'un tel établissement) privé au sens du Livre VII du Code de l'Éducation (Titre III, notamment articles 731-2, 731-3, 731-4 – Cf. Annexe) ; constitué en personne morale, identifié par un SIREN, dispensant une formation de niveau Bac+5 dans le domaine des technologies du numérique, dont le code dans la nomenclature des spécialités des formations relève d'une formation du numérique, notamment NSF 326 ou NSF 326p, et dont le diplôme est certifié au répertoire national des certifications professionnelles RNCP niveau 7.~~

L'établissement (CFA excepté) doit être ~~propriétaire~~ **certificateur ou co-certificateur du** diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles **niveau 5, 6 et 7.**

Rappel de critères d'éligibilité des établissements titulaires privés, délivrant un titre de Niveau 7, inscrit au RNCP (qui ne délivrent pas un diplôme national de master ou un diplôme d'ingénieur habilité par la CTI) - Articles L731-2, L731-3, L731-4 :

- Être une ~~association~~ **organisation** formée légalement dans un dessein d'enseignement supérieur.
- Les ~~associations~~ **organisations doivent** avoir des relations suivies et régulières avec le recteur et le représentant de l'Etat dans le département. Elles doivent notamment se déclarer auprès d'eux et communiquer la liste des professeurs et le programme des cours chaque année aux autorités.

Autre critère d'éligibilité, la notoriété. Les éléments suivants seront demandés :

- La certification Qualiopi ;
- Cinq lettres de recommandation d'entreprises ~~membres de Numeum ou du Cigref~~ ;
- Un taux de sortie positive des diplômés, à 6 mois, supérieur à 85% - Méthodologie de suivi des diplômés ;
- Une ancienneté des diplômés, permettant l'éligibilité à TDN, fixée à 3 années/3 promotions sorties.

Par ailleurs, seront effectués un examen des profils et des trajectoires de diplômés (Linkedin...) ainsi que l'examen du site et de la communication des établissements, notamment sur la qualité de leurs diplômes.

Discussion et échanges

Résolution soumise à l'AGE - Vote

- **Approbation des modifications de nos statuts**
- **Approbation des modifications de notre règlement intérieur**



CONCLUSION

Par le Président Mehdi Houas

MERCI !

 Talents
du numérique

Des métiers d'avenir pour un monde à inventer



Des métiers d'avenir pour un monde à inventer

CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 mars 2024

Ordre du jour

Election à la présidence de Talents du Numérique

Candidat: Nicolas Glady – Directeur de Telecom Paris

VOTE

Ordre du jour

Election du Bureau de Talents du Numérique

Candidats Collège établissements

Emmanuel Peter (EFREI) – Vice-Président

Yves Georgelin (CFA AFIA) – Trésorier

Claire Lecocq (EPITA) - Secrétaire

Candidats Collège entreprises

Frédéric Dufaux (Numeum) – Vice-Président

Didier Petitjean (Numeum) – Trésorier

Wafa Abda (Numeum) – Secrétaire

MERCI !

 Talents
du numérique

Des métiers d'avenir pour un monde à inventer